

RUCHER DIDACTIQUE

Vous êtes à proximité de ruches dont les abeilles travaillent ardemment.

Paisibles de nature, les abeilles deviennent agressives si leur tranquillité est perturbée.

Elles défendront leur nid et leur couvain contre les intrus et les agresseurs.

Le respect des consignes de sécurité vous permettra de profiter au mieux de cette visite.

L'accès au rucher didactique se fait uniquement sous l'accompagnement d'un apiculteur reconnu.

Règles de sécurité avant l'accès aux ruches

- *Les déplacements se font dans le calme, sans gestes brusques, sans cris et sous l'accompagnement de l'apiculteur*
- *Pour observer les abeilles sur leur planche d'envol, rejoignez l'espace protégé et entrez-y sans précipitation.*
- *N'approchez jamais face aux entrées des ruches et ne cherchez pas à toucher les ruches, ou toucher une abeille même morte*
- *Soyez calme et pas de gestes vifs. Les abeilles sont capables de réagir aux mouvements rapides et aux odeurs.*
- *Soyez attentif à leur couloir de vol.*
- *En cas de changement de comportement des abeilles, suivez les consignes de l'apiculteur*

L'accès au rucher didactique est strictement interdit :

- **Aux personnes allergiques au venin d'abeille**
- *Aux personnes dont la tenue n'est pas adéquate*
- *Aux personnes parfumées (certaines odeurs pouvant être interprétées comme des signaux de danger)*
- *Aux personnes anxieuses, stressées ou agitées*